

Procès-verbal du conseil d'école du 9 novembre 2020

Présents :

Enseignants : Mmes, Causse, Chevalier, Bessigneul et Luffarelli, MM Goutard et Fréjacques.

Parents: Mmes Galita et Scandari ,M Toumert

Mairie: Mmes Baillot, Houillier et Valleray, MM Abena et Gomis

La séance débute à 18h15

1- Bilan de la rentrée scolaire 2020.2021

Tour de table et présentation.

Un groupe classe de CE1 a été supprimé en juin dernier, ce qui est lié à la baisse des effectifs : l'école accueille dorénavant 12 classes. Nous accueillons ce jour 188 élèves, dont 21 dans le dispositif UPEAA.

Présentation de la structure de l'école, des dispositifs CP et CE1, RASED et UPEAA. Une nouvelle antenne de l'UPEAA est ouverte sur l'école Pasteur afin d'accueillir un public allophone de plus en plus nombreux sur la ville. Le directeur est déchargé complètement et n'est pas en charge d'une classe.

M Goutard présente le fonctionnement du RASED, en indiquant que l'absence non remplacée numériquement de la psychologue scolaire est problématique : M Fréjacques indique que seules les situations très urgentes ne sont traitées depuis janvier et que de ce fait cela ralentit et complexifie considérablement le travail d'orientation et de suivi des élèves. M Goutard note que le RASED travaille prioritairement avec les CE2 et CM en ce début d'année scolaire.

Le dispositif d'évaluation en CP et CE1 sur l'année scolaire est renouvelé ; les résultats des évaluations de début d'année vont être prochainement transmis aux parents. Une première analyse démontre un léger progrès en mathématiques mais une chute en lecture. Des évaluations d'école en CE2 et CM1 ont été proposées cette année aux élèves.

La situation sanitaire a impacté les résultats scolaires : l'équipe enseignante a consacré toute son énergie depuis la rentrée au suivi des élèves en prenant en considération ce contexte sanitaire.

Le protocole sanitaire est rapidement présenté, avec les adaptations liées à son renforcement depuis une semaine :

- port du masque pour tous avec une utilisation qui soit la plus efficace possible
- la subdivision de chaque étage en deux groupes, soit 4 groupes (CP, CE1, CE2 et CM) : ces groupes ne sont pas brassés lors des temps d'accueil, de récréations, de cantine. Pour le temps d'étude cela est difficile.
- la suspension temporaire des jeux de cour de récréation
- une augmentation de la fréquence de lavage des mains et de l'aération des locaux

Le travail d'information et d'éducation au port du masque prend une place importante : les enseignants relèvent la difficulté pour les élèves de porter le masque sur toute une journée, malgré la bonne volonté des élèves. Les règles d'hygiène pour le port du masque et de prise de température ont déjà été rappelées aux familles sans que ce protocole ne pourra être pleinement appliqué.

Mme Bessigneul relève que depuis deux semaines les tables ne sont plus désinfectées comme prévu le midi, ainsi que les points de contacts : M Fréjacques indique qu'il a prévenu de vive voix le service et qu'il enverra un mail dès que possible à ce sujet.

2- Vie de d'école

Le projet d'école de 2019.2020 n'a pu être pleinement réalisé à cause de la crise sanitaire. L'institution demande à chaque école de travailler sur 4 axes distincts. M Frejacques présente les 4 choix de l'équipe enseignante :

- Ambition pour tous et excellence : développement du travail en mathématiques
- Bien-être pour tous : développement du site web de l'école
- Culture et citoyenneté responsable : développement du conseil des élèves
- Equité et inclusion pour tous et chacun : renforcement des pratiques sportives à l'école

Le bilan de ces actions sera présenté lors du troisième conseil d'école de l'année scolaire, et quelques actions inscrites dans le projet se retrouvent ici :

- L'école est labellisée « JO PARIS 2024 » dans le cadre des activités USEP : des conventions vont être signées avec des clubs fédéraux (hand, athlétisme et judo) pour l'achat de matériel et la mise à disposition d'intervenants agréés. Tous les élèves participeront à la semaine Olympique.
- Un projet handball est mis en place avec M Laplane et un projet Basket avec M Rocher, professeurs d'EPS au collègue Paul Eluard
- Avec le REP, les élèves de CM2 participeront à des ateliers SVT
- Les CP sont allés visiter la fondation Dubuffet
- Les CE1 sont allés à la faisanderie de la forêt de Sénart
- L'école a été contactée pour un projet « concert de poche », initié par la CC VYVS, pour lequel un dossier contrat de ville a été déposé. Des ateliers de chant choral sont au programme, pour les élèves de cycle 3, avec comme finalité un concert qui, si les conditions le permettent, aura lieu en mai.
- Les classes de CE2 A et CM1.CM2 B iront à l'EMAP.
- La sortie à Versailles prévue le 12 novembre a été annulée pour les classes de CM.
- La sortie des classes de CE2 à l'exploradôme n'est pas encore annulée mais sa tenue semble très improbable.

Mme Baillot précise que le budget bus qui n'a pu être utilisé pour ces sorties a été basculé sur l'achat de matériel supplémentaire pour les écoles. M Fréjacques précise que l'école a choisi d'investir dans du matériel mathématique dans le cadre du projet d'école.

Les parents d'élèves élus présentent leurs projets :

Une vente de chocolats est proposée depuis le retour des vacances de la Toussaint : Les bénéfices seront reversés à la coopérative scolaire. Il y a moins de retour que lors des deux dernières éditions, mais cela est normal compte tenu du contexte.

De nombreuses actions ne peuvent être réalisées dans les conditions sécuritaires et sanitaires : ainsi il faut faire preuve de patience durant cette période. Par exemple, le loto de l'école ne pouvant se tenir dans ces conditions, l'équipe des parents élus réfléchit à la possibilité de le remplacer en fin d'année par une tombola. Les ventes de gâteaux sont suspendues.

Mobilier scolaire

A l'exception de deux meubles qui vont être prochainement livrés, l'ensemble du mobilier de l'école a été livré dans l'établissement : ainsi tout le mobilier a pu être renouvelé sur ces deux années scolaires.

Tracés dans la cour de l'école

Les plans des tracés établis en conseil d'élèves sont transmis cette semaine aux services techniques de la ville qui se chargeront de leur réalisation. Ce projet a été porté par les élèves délégués afin de rendre le cadre de vie plus agréable tout en proposant des tracés qui développeront les pratiques sportives dans la cour. Les tracés seront réalisés petit à petit, quelques mercredis durant l'année scolaire.

Bilan de la coopérative scolaire

Les statuts et le bureau ont été modifiés l'année dernière. La crise du Covid n'a pas permis de faire toutes les réunions prévues. M Fréjacques espère faire une assemblée générale, au moins en distanciel, avant la fin de l'année civile.

Les comptes de 2019.2020 sont présentés ici :

Compte de fonctionnement du 1er septembre 2019 / 2020					
CHARGES (ou DEPENSES)			PRODUITS (ou RECETTES)		
			701	Cotisations perçues	1 690,77 €
607	Achat de produits pour vente	4 066,53 €	707	Ventes de produits	5 814,05 €
618	Dépenses activités éducatives	33 503,18 €	708	Recettes des activités éducatives	8 179,30 €
6281	Cotisations versées OCCE		741	Subventions publiques	25 000,00 €
6282	Assurances versées	195,98 €	742	Autres subventions	
65	Autres dépenses courantes	1 720,67 €	75	Autres produits	
67	Dépenses exceptionnelles	9,20 €	76	Produits financiers	
68	Achats de gros équipements	169,78 €	77	Produits exceptionnels	
TOTAL des CHARGES		39 665,34 €	TOTAL des PRODUITS		40 684,12 €
120	Produits - charges = Excédent Il y a excédent si produits > charges	1 018,78 €	129	Charges - Produits = Déficit Il y a déficit si charges > produits	
Balance = Total charges + Excédent		40 684,12 €	Balance = Total charges + Déficit		40 684,12 €

← Ces deux sommes doivent être identiques →

Bilan simplifié au 31 Août 2020					
Actif			Passif		
Il montre ce que votre coopérative a sur ses comptes au 31 août 2020. Portez dans les colonnes correspondantes les sommes figurant sur vos extraits de comptes en Euros.			Il montre ce que votre coopérative avait sur ses comptes au début de l'année scolaire 2019 / 2020, auquel est venu s'ajouter l'excédent, ou se soustraire le déficit calculé ci-dessus.		
Compte financier					
512	Banque	4 572,28 €	110	Report des sommes que vous aviez au 31 août 2019/ 2020	3 553,50 €
514	Banque Postale		120	Résultat de l'exercice calculé si-dessus à ajouter si excédent	1 018,78 €
530	Caisse Espèces		129	Résultat de l'exercice calculé ci-dessus à soustraire si déficit	
Si vous avez respecté nos consignes, le compte caisse doit être nul			Vérifiez que le total Passif est égal au total Actif.		
Total Actif		4 572,28 €	Total Passif		4 572,28 €

3- Sécurité et travaux

Un exercice incendie a eu lieu le 10 septembre dernier et s'est bien déroulé. L'exercice PPMS intrusion se déroulera avant le 15 décembre 2020.

Fibre optique :

Mme Baillot informe que la mairie est en train de budgétiser le coût de l'installation de la fibre optique dans toutes les écoles et que le devis sera présenté au budget de fonctionnement de l'année 2021.

Mme Valleray précise qu'un nouvel appel d'offre est en cours pour rechercher un fournisseur internet pour la ville : dans le cahier des charges, le fournisseur se devra de relier toutes les écoles de la ville à la fibre, qu'elle soit

actuellement éligible ou non. Elle précise qu'il est raisonnable d'envisager une installation pour la rentrée scolaire 2021.2022.

Portail d'entrée :

Question récurrente depuis la livraison du bâtiment en septembre dernier : les parents d'élèves élus et l'équipe enseignante de l'école élémentaire souhaitent la création d'un grand portail supplémentaire côté avenue de la Concorde afin de répartir les flux d'élèves lors des temps de sortie de l'école.

M Fréjacques rappelle que ce sujet a été évoqué durant l'année scolaire dernière et que ce portail avait été annoncé comme budgétisé pour cette année : cela est consigné dans les procès-verbaux des conseils d'école.

Mme Baillot indique que cela n'est plus à l'ordre du jour. Selon elle, d'autres écoles fonctionnent avec des entrées différentes et que l'entrée côté Huido peut être utilisée, comme elle l'était avec l'école maternelle Kergomard.

L'équipe enseignante rappelle que l'école a été construite avec une seule entrée abritée côté Concorde, que la sortie Huido est un accès pompiers,

Utiliser la sortie côté Huido nécessiterait la mise en œuvre d'une structure d'accueil, avec affichage, interphone, et abritée de la pluie.

La situation reste donc en suspens pour l'instant.

Remarques générales sur le bâtiment :

M Fréjacques note qu'il y a de nombreux dysfonctionnements ou malfaçons dans le nouveau bâtiment : problèmes d'alarme, de serrures, de WC suspendus mal fixés et inutilisables, groom à la porte d'entrée non réparé depuis un an....

Même si les services techniques de la ville font preuve de sérieux et de réactivité, le conseil d'école juge cette situation regrettable.

Mme Houillier informe l'assemblée que le groom a été commandé et sera remis prochainement sur la grille d'entrée.

4- Vote du règlement intérieur

Voté à l'unanimité.

La charte de la laïcité a déjà été distribuée dans le cahier de correspondance. Les règlements intérieurs seront transmis au plus vite aux parents et aux élèves.

Hommage à Samuel Paty.

La séance est levée à 19h45.

NDLR : les éléments **surlignés en jaune** n'ont pas été évoqués lors du conseil d'école. Le rédacteur les a rajoutés à des fins d'information complémentaire, en accord avec les personnes concernées par les sujets.